

## ANNEXE B

### PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

#### ENTENTE DE COOPÉRATION CANADA - NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LA COORDINATION NATIONALE DES AFFAIRES FRANCOPHONES INTERGOUVERNEMENTALES

##### PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2005-2006

Conformément au paragraphe 3.2 de l' *Entente de coopération Canada - Nouveau-Brunswick pour la coordination nationale des Affaires francophones intergouvernementales*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

<b>Titre du projet</b>	Un premier bilan et perspectives d'avenir
<b>Durée</b>	Du 1 <sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006
<b>Objectifs</b>	Dresser un bilan des interventions prises par les provinces et territoires depuis 1967 pour répondre aux besoins des communautés francophones vivant en situation minoritaire  Identifier les moyens les plus probants de fournir des services et d'influencer positivement la vitalité des communautés francophones vivant en situation minoritaire
<b>Résultats prévus</b>	Avoir complété un bilan des services existants en français dans les provinces et territoires dans neuf secteurs  Avoir fait une compilation ou une analyse critique des données recueillies  Avoir développé un argumentaire portant sur les interventions provinciales et territoriales nécessaires pour contribuer davantage à la vitalité et à l'épanouissement des communautés francophones vivant en situation minoritaire
<b>Budget prévu</b>	97 000 \$
<b>Contribution du Canada :</b>	48 000 \$
<b>Contribution des provinces/territoires :</b>	49 000 \$ (une contribution financière de 39 000 \$ et une contribution en nature de 10 000 \$)